

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

## AMENDEMENT

N ° CF103

présenté par  
M. Di Filippo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.